



Nicéphore Notaires

à vos côtés, dans la durée.

Jean-François LANEL
François-Stanislas THOMAS
Véronique MARECHAL
Laurent MELIN
Morgan HOLDERBACH
Florence LORTHIOIS

Notaires associés

A. LEBREUIL-EVRARD
Notaire

Successeurs de
Mes Paul GRIVEAUX,
Patrick GRIVEAUX,
Jean-Pierre MENAND,
Rémy BALLAND,
Henri TACHON.

Notaires assistants :
M. MAGNIEN
J. BONNARD

Etude de Chalon-sur-Saône
14, rue de la Banque
71100 Chalon-sur-Saône
Tél. : 03 85 48 37 22
nicephore-chalon@notaires.fr

Etude de Saint Marcel
8, rue des Anciens Combattants d'AFN
71380 Saint Marcel
Tél. : 03 85 99 07 17
nicephore-stmarcel@notaires.fr

Etude de Chalon - Boulevard
16, Boulevard de la République
71100 Chalon-sur-Saône
Tél. : 03 85 93 47 44
nicephore-boulevard@notaires.fr

Etude de Chagny
6, avenue Général Leclerc
71150 Chagny
Tél. : 03 85 87 17 38
nicephore-chagny@notaires.fr

Etude de Demigny
Permanence ouverte le mercredi
de 14h à 18h
4 Place du 11 Novembre 1918
71150 Demigny
Tél. : 03 85 49 43 01
nicephore-chagny@notaires.fr

Service Location
14, rue de la Banque
71100 Chalon-sur-Saône
Tél. : 03 85 48 87 92
nicephore-gerance@notaires.fr

<https://nicephore.notaires.fr>

ATTESTATION DE VENTE

Je soussigné, **Maître François-Stanislas THOMAS**, notaire associé de la Société à responsabilité limitée dénommée "NICEPHORE NOTAIRES" titulaire d'un Office Notarial à CHALON-SUR-SAONE (71100), 14, rue de la Banque,

Atteste qu'aux termes d'un acte qu'il a reçu le 22 juillet 2020, il a été donné

PAR :

Madame Anne-Françoise, Monique GROS, viticultrice, épouse de Monsieur François, Marie PARENT, Retraité, demeurant ensemble à POMMARD (Côte-d'Or) 5 Grande Rue.

Née à DIJON (Côte-d'Or) le 30 janvier 1957.

Les époux initialement mariés sous le régime de la communauté réduite aux acquêts conventionnel aux termes de leur contrat de mariage reçu par ROYET Notaire à NUIITS SAINT GEORGES le 25 novembre 1976 préalable à leur union célébrée à la Mairie de VOSNE ROMANEE (Côte-d'Or) le 26 novembre 1976, et actuellement soumis au régime de la communauté réduite aux acquêts conventionnel, aux termes d'un acte de changement de régime matrimonial reçu par Maître François-Stanislas THOMAS, notaire à CHALON SUR SAONE le 28 juin 2017.

De nationalité française. Ayant la qualité de 'Résident' au sens de la réglementation fiscale.

AU PROFIT DE :

Mademoiselle Caroline, Daphné PARENT, Gérante, demeurant à BEAUNE (Côte-d'Or) 14, Rue Pierre Joigneaux, célibataire.

Née à DIJON (Côte-d'Or) le 19 avril 1977.

De nationalité française.

Ayant la qualité de 'Résident' au sens de la réglementation fiscale.

N'ayant pas signé de pacte civil de solidarité, ainsi déclaré.

Madame Rosalie, Anne-Cécile PARENT, esthéticienne, épouse de Monsieur Stéphane, Jacques MORIZOT demeurant à BEAUNE (Côte-d'Or) 129 Rue Devevey.

Née à DIJON (Côte-d'Or) le 21 juin 1980.

Mariée sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de son contrat de mariage reçu par Maître Jean-Louis LAMOUR notaire

à BEAUNE (Côte-d'Or) le 3 juillet 2008 préalable à son union célébrée à la Mairie de POMMARD (Côte-d'Or) le 26 juillet 2008.

Ce régime non modifié.

De nationalité française.

Ayant la qualité de 'Résident' au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Mathias, Jean-Jacques, Louis, Maxime PARENT, viticulteur, demeurant à POMMARD (Côte-d'Or) 3, Grande Rue, célibataire.

Né à DIJON (Côte-d'Or) le 30 mai 1990.

De nationalité française.

Ayant la qualité de 'Résident' au sens de la réglementation fiscale.

N'ayant pas signé de pacte civil de solidarité, ainsi déclaré.

Le BIEN CI-APRES :

La NUE-PROPRIETE des droits et biens immobiliers ci-après désignés :

Sur la commune de CHAMBOLLE MUSIGNY (Côte-d'Or) LES FREMIERES .

parcelle en nature de vigne situées en appellation Chambolle Musigny plantées en pinot noir

Figurant au cadastre sous les références suivantes :

Sect.	Numéro	Lieudit	ha	a	ca
AC	45	LES FREMIERES		17	10

PROPRIETE - JOUISSANCE

LE DONATAIRE est nu-proprétaire du BIEN donné à compter du jour de la donation.

Mais il n'en aura la jouissance qu'à compter de l'extinction de l'usufruit réservé par LE DONATEUR et de l'usufruit successif constitué ci-après au profit du conjoint du DONATEUR.

Etant ici précisé que ledit bien appartenait en pleine propriété à Madame Anne Françoise GROS par suite des faits et actes suivants :

La nue-proprété attribution suivant acte reçu par Maître François-Xavier ROYET notaire à NUIITS SAINT GEORGES le 23 décembre 2011 publié au bureau des hypothèques de DIJON 1 le 20 janvier 2012 volume 2012 P n°347 et au bureau des hypothèques de DIJON 1, le 18 janvier 2012 volume 2012 P n°737

L'usufruit des parcelles sises à CHAMBOLLE MUSIGNY cadastrées AC n°45, AL n°68 et 88, à ARCENANT cadastrée ZD n°465, à VOSNE ROMANEE cadastrées AK 113, 331 et 332, 376 AN n°237 et 239 partie de la parcelle sise à VOSNE ROMANE cadastrée AN n°237 par suite du décès de Monsieur Jean GROS survenu le 16 avril 2016

EN FOI DE QUOI, j'ai délivré la présente attestation, pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à CHALON-SUR-SAONE (71100), 14, rue de la Banque,
Le 29 août 2023.



SEPHORE NOTAIRES
14, rue de la Banque
71100 Chalon sur Saône
Tél. 03 85 48 37 22